

LE QUORUM

VIE SYNDICALE | ENSEIGNEMENT | VIE UNIVERSITAIRE

Dossier : La Faculté de l'éducation permanente





RÉDACTRICE EN CHEF
FRANÇOISE MIQUET

COMITÉ D'INFORMATION
THOMAS COLLOMBAT, CHARLES HÉLOU,
AUDE JIMENEZ, FRANÇOISE MIQUET,
SOVI NGAU, ROXANE POISSON ET
MICHEL SARRA-BOURNET

COLLABORATRICES
JACQUELINE BORTUZZO, YASMINA EL JAMAI

ÉDITION DES TEXTES
AUDE JIMENEZ ET FRANÇOISE MIQUET

RÉVISION ET CORRECTION D'ÉPREUVES
LOUISE LETENDRE

**DIRECTION ARTISTIQUE,
INFOGRAPHIE, IDENTITÉ VISUELLE,
PAGE COUVERTURE ET
GESTION DE L'IMPRESSION**
NGO STUDIOS INC.

DISTRIBUTION
SCCCUM
3060, BOUL. ÉDOUARD-MONTPETIT
C.P. 6128, SUCC. CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

IMPRESSION
OPALE IMPRESSIONS

TÉL. : 514 343 7766
TÉLÉC. : 514 343 5759

WWW.SCCUM.UMONTREAL.CA
COURRIEL: SCCUM@MONTREAL.CA



ÉDITOS

- « Tout est normal »... Vraiment ? 3
- Manifestation du 22 mars 2012 : le « Printemps d'érable » 3



CONVENTION COLLECTIVE

- Obtenir sa probation, une étape importante 4



MOUVEMENT SYNDICAL

- Conseil de la FNEEQ : vigilance et solidarité sont de rigueur 5



VIE UNIVERSITAIRE

- Les projets d'intégration pédagogique : des fonds pour financer vos activités 6
- Portrait d'un projet d'intégration en Coopération internationale 6



DOSSIER : LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

- Changements en vue à la Faculté de l'éducation permanente 8
- Conseils de programme et CLSE de la FEP : il y a urgence ! 9
- L'AGEEFEP, une association étudiante qui a pris sa place 10
- Entrevue avec Christian Blanchette, nouveau doyen de la FEP 11
- Chargé(e)s de cours : comment ça va, à la FEP ? 12
- Éducation permanente : l'enjeu de l'accessibilité 13
- La formation à distance : « Tout repose sur la scénarisation d'un cours » 14
- La formation à distance : promesse ou menace ? 15



LES CHARGÉS DE COURS RAYONNENT

- Ousmane Mahamane 16
- Laurence Kayaleh 16



PORTRAITS

- Portraits d'étudiants venus d'ailleurs 17
- Annie Legroulx, chargée de formation pratique et entrepreneure 19

OYEZ, OYEZ !

FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERFECTIONNEMENT

Prochaine date de dépôt des demandes : **le 1^{er} juin 2012**

IMPORTANT : SI VOUS CHANGEZ D'ADRESSE

Merci de nous mentionner tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone afin que nous puissions continuer de communiquer avec vous.

LE SITE WEB DU SCCUM MUE POUR LE PRINTEMPS !

www.sccum.umontreal.ca



Droits de scolarité

« Tout est normal »... Vraiment ?

par **FRÉDÉRIC KANTOROWSKI** (Le 8 mars 2012)

« La décision est prise ! » Voilà ce que la ministre de l'Éducation répète inlassablement aux étudiants qui s'opposent à la hausse des droits de scolarité.

Pour répondre à ceux qui se demanderaient quelle illumination a mené à cette décision, il faut remonter à 2007. On a tendance à l'oublier, mais c'est bien cette année-là que le dégel a commencé, avec une première hausse échelonnée sur cinq ans. Dès lors, les partisans de cette mesure (le gouvernement, la CREPUQ et le milieu des affaires, pour l'essentiel) ont martelé leur unique argument pour poursuivre la hausse : nos universités seraient moins compétitives à cause d'un sous-financement attribué en partie à des droits de scolarité trop faibles. Une fois cet argument appuyé par les chiffres de la CREPUQ, les discussions étaient closes. Et il n'était pas question de tenir les états généraux sur l'éducation et l'université que réclamaient les opposants de la hausse.

De fait, le 6 décembre 2010, lors de la Rencontre des partenaires de l'éducation, avant même la pause-café, les représentants étudiants et syndicaux ont constaté que les dés étaient pipés. « La décision est prise »,



Frédéric Kantorowski,
président du SCCUM

nous répondait-on déjà. Le gouvernement venait d'ouvrir la voie au mouvement de grève que nous connaissons maintenant.

Hiver 2012 : le mouvement d'opposition prend de l'ampleur. La Ministre et plusieurs directions d'établissement choisissent de travestir la réalité et d'ignorer les votes démocratiques des assemblées étudiantes en martelant « tout est normal, les cours sont maintenus », message repris avec complaisance par certains médias. Au refus de débattre de sa position, le gouvernement a ajouté la négation des débats menés par les étudiants.

De leur côté, les étudiants ont apporté de nombreux et très sérieux arguments contre la hausse. Leur opposition repose sur une conception de la société qui mérite d'être discutée, et sur des études émanant d'instances crédibles : le Conseil supérieur de l'éducation et le Comité sur l'accessibilité financière aux études

de l'Université du Québec (impact négatif sur l'accessibilité), la FEUQ (effets négatifs de l'endettement et du travail en cours d'étude), l'IRIS (critique du discours sur le sous-financement), l'IRÉQ (coût réel de cette hausse) et l'Institut Simone-de-Beauvoir de l'Université Concordia (retombées de la hausse sur les femmes), entre autres... sans oublier les enjeux de la mobilité sociale et les questions que soulèvent la gestion des universités et les choix fiscaux du gouvernement Charest, y compris la question des transferts fédéraux. Bref, on peut dire que les étudiants ont gagné une première manche : ils ont occupé le terrain des arguments laissé libre par le gouvernement. Pourtant, en retour, ils ont reçu encore la même réponse : « La décision est prise, on vous l'a dit. Et tout est normal ».

Une telle position est inacceptable dans une institution universitaire. Notre recteur, Guy Breton, qui a pris fait et cause pour cette hausse, doit au moins à ses étudiants de leur répondre. À quoi bon les séduire pour les attirer si c'est pour les ignorer lorsqu'ils prennent la parole ? Les étudiants ne sont pas des clients auxquels il faudrait offrir une « expérience » compétitive sur le marché de l'éducation. Ils méritent qu'on se place à la hauteur où ils ont porté le débat : bien plus haut que n'ont su le faire jusqu'à présent les partisans de la hausse, la Ministre en tête. ■

Manifestation du 22 mars 2012 : le « Printemps d'érable »

par **FRANÇOISE MIQUET**

Des membres du SCCUM regroupés autour de la bannière du Syndicat ont participé à cette marche spectaculaire à laquelle se sont ralliés des membres de la société civile.

Quiconque a eu la chance de participer à l'extraordinaire manifestation du 22 mars contre la hausse des droits de scolarité pourra se vanter d'avoir vécu un moment historique. « En trente ans de service, je n'ai jamais vu ça ! » a confié un policier à Stéphane Fauteux, conseiller à la convention collective au SCCUM. « Même lors de la manif de 2003 contre la guerre en Irak, il n'y avait pas autant de monde. »

Outre la masse déferlante d'étudiants auxquels s'étaient joints des jeunes du secondaire et des parents, les syndicats, dont bien sûr la FNEEQ-CSN, affichaient fièrement leur présence. Des familles et



des individus de tous âges étaient également venus appuyer le mouvement. « Cette manifestation me donne de l'espoir, a dit Jocelyne Doray, traductrice indépendante.



Il est évident que toutes ces personnes se sont aussi mobilisées pour manifester leur désir d'un projet de société. »

Diversité et créativité étaient au rendez-vous dans les messages, qui allaient du politique au farfelu, en passant par le spectaculaire. Sur une pancarte que brandissaient des étudiants de HEC Montréal, on pouvait même lire : « HEC dans la rue – Eh oui, nous aussi ! » ■



Elle procure plusieurs avantages

Obtenir sa probation, une étape importante

par FRANÇOISE MIQUET

La probation est un passage obligatoire qui doit être franchi au début de votre carrière de chargé(e) de cours. Dominique Barot et Stéphane Fauteux ont répondu à nos questions.

En quoi consiste la probation ?

La probation consiste à faire « approuver » son dossier par un comité élu ou nommé par l'assemblée départementale, ce qui, d'une certaine façon, confirme le (la) chargé(e) de cours dans ses fonctions à l'Université. Elle donne accès à l'aide financière du programme de perfectionnement et offre la possibilité d'être responsable d'un projet d'intégration pédagogique. Il faut fournir à son département, son école ou sa faculté un dossier contenant les éléments suivants : les évaluations des enseignements, le ou les plans de cours, les notes de cours et le matériel pédagogique utilisé, ainsi que toute autre information pertinente liée à la fonction.

À quel moment la probation doit-elle avoir lieu ?

L'article 12.01 de la convention collective prévoit une période probatoire en fonction du type d'emploi occupé. De manière générale, voici ce qu'il faut avoir cumulé :

- Chargé(e) de cours : au moins trois points ;
- Chargé(e) de clinique à la Faculté de médecine dentaire : 180 heures (182 heures pour l'École d'optométrie) ;
- Chargé(e) de formation pratique ou superviseur(e) de stage : trois contrats.

On peut demander une prolongation de la période probatoire pour la durée d'un cours ou l'équivalent.

Dans tous les cas, il n'est pas normal d'accumuler des points d'ancienneté sans être sollicité pour sa probation. C'est la direction de la Faculté ou du BPE qui invite par courrier les personnes concernées à déposer leur dossier aux fins d'une évaluation. Notons qu'une fois la probation obtenue dans une unité d'embauche, la période probatoire est réduite à un cours donné durant un trimestre quand elle a trait à une nouvelle unité d'embauche.

Comment bien se préparer en vue de sa probation ?

La documentation fournie doit refléter clairement et adéquatement le plan et le contenu de votre cours, vos examens, votre échéancier et votre démarche pédagogique. Le fait de devoir consigner toutes vos activités en vue de votre probation peut même vous aider à structurer votre cours. Par ailleurs, il importe de s'assurer que la direction reçoive en temps voulu tous les éléments pertinents.

Quelles sont les conséquences d'un refus de probation ?

Le(la) chargé(e) de cours qui s'est vu refuser sa probation perd son pointage et ne peut plus enseigner dans l'unité concernée.

Que doit faire un(e) chargé(e) de cours à qui on refuse la probation ?

Si l'évaluation est négative, il est possible d'en appeler de la décision ; on a 20 jours à partir de l'envoi du rapport d'évaluation pour en faire la demande par écrit auprès du Bureau du personnel enseignant (BPE). Après réception, le BPE a 20 jours pour former un comité constitué d'un représentant externe, d'un représentant

du ou de la chargé(e) de cours et d'un représentant de l'Université. Il revient au chargé de cours de trouver un représentant qui saura défendre habilement sa candidature.

Si les EQE (exigences de qualification pour l'emploi) de mon cours sont modifiées, devrai-je postuler à nouveau pour obtenir une probation ?

Non ! Un changement d'EQE ne déqualifie pas le (la) chargé(e) de cours. Cependant, il a pour effet de valider les compétences requises de tous les nouveaux candidats pour donner le cours concerné.

Une fois l'approbation obtenue, peut-on être remis en évaluation ?

Oui. Dans ce cas, on doit présenter une nouvelle fois un dossier pour fins d'évaluation, mais uniquement pour le ou les cours concernés. Si le comité d'évaluation détermine que le (la) chargé(e) de cours ne peut plus continuer à enseigner un ou plusieurs de ces cours, le (la) chargé(e) de cours peut se prévaloir du même recours que celui dont il est question plus haut et demander que son cas soit soumis à un comité d'appel. ■



EN RÉSUMÉ

Dépôt du dossier de probation

Généralement, après deux trimestres consécutifs et l'enseignement de trois cours (trois points).

Contenu du dossier de probation

Plans de cours, matériel didactique, notes de cours et tout support pédagogique utilisé pour enseigner, de même que les fiches d'évaluation de l'enseignement.

Avantages de la probation

Permet de confirmer sa capacité à enseigner les cours attribués, d'obtenir de l'aide financière auprès du programme de perfectionnement (voir cet onglet sur notre site Web) et d'être responsable d'un projet d'intégration.

Cours donné dans une nouvelle unité d'embauche

Vous devez alors soumettre un nouveau dossier de probation, mais après avoir donné un cours seulement.



Conseil fédéral de la FNEEQ

Vigilance et solidarité sont de rigueur

par THOMAS COLLOMBAT

Du 30 novembre au 2 décembre derniers, la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), à laquelle le SCCCUM est affilié, réunissait à Québec son Conseil fédéral, sa plus haute instance politique parmi les congrès qui se tiennent tous les trois ans. Tour d'horizon des principales discussions, où ont dominé les enjeux ayant trait à la privatisation et à la solidarité internationale.

Une forte participation, de nombreux nouveaux délégués, des interventions enlevées et dynamiques... Le dernier Conseil fédéral de la FNEEQ a donné le ton et envoyé un message clair : les membres de la Fédération sont vigilants et mobilisés pour défendre leur vision de l'éducation, mais aussi de la société québécoise et du monde dans lequel nous vivons.

Vigilance face aux incursions du privé

« Une des grandes préoccupations manifestées lors de ce Conseil est incontestablement le risque de privatisation, flagrante ou larvée, qui guette le réseau de l'éducation à tous les niveaux », a affirmé David Lewis, vice-président aux relations intersyndicales du SCCCUM. C'est ainsi que la présentation d'Éric Martin, chercheur à l'Institut de recherche et d'information socio-économiques (IRIS), a permis de décrypter les processus en marche dans le milieu universitaire, où les récentes réformes des droits de scolarité et de la gouvernance, ou même l'annonce d'une « assurance-qualité », vont toutes dans le sens d'une mainmise plus forte du secteur privé.

Francis Lagacé, vice-président du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN (CCMM-CSN), a quant à lui dénoncé les vicissitudes du « philanthro-capitalisme », qui se manifeste principalement par la place croissante accordée aux fondations privées dans nos services publics et qui, là encore, remet entre les mains de quelques personnes des décisions qui nous concernent tous.

Le Comité École et société de la FNEEQ a par ailleurs présenté le premier rapport d'une enquête sur la place du privé dans les établissements d'enseignement, mettant en lumière les différentes failles par lesquelles une privatisation larvée peut s'opérer.

Face à ces enjeux, la FNEEQ a renouvelé sa position claire en faveur d'une éducation publique et accessible, notamment en

offrant un soutien sans équivoque au mouvement étudiant contre la hausse des droits de scolarité et en incitant ses membres à participer à la manifestation de soutien à l'occupation du Centre de commerce mondial de Montréal, organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et qui a eu lieu le 16 février.



Rachad Antonius, professeur de sociologie à l'UQAM, et Jean Trudelle, président de la FNEEQ

Indispensable solidarité internationale

Ces luttes ne pouvant bien entendu être menées en vase clos, le Conseil fédéral fut également une occasion pour les délégués de s'informer sur de grands enjeux internationaux et sur les alliances possibles pour contribuer à un monde plus solidaire. Il a notamment été fait rapport de la participation de la FNEEQ au dernier congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (voir *LE QUORUM*, vol. 1, n° 1), mais aussi des possibilités, pour les syndicats de la CSN, de



Éric Martin, chercheur à l'IRIS, et Marie Blais, vice-présidente de la FNEEQ

s'engager dans la solidarité internationale par l'intermédiaire du programme Alliance syndicats et tiers-monde mis sur pied par la Confédération.

Toujours sur le plan international, une présentation de Claude Vaillancourt, membre de la FNEEQ mais aussi d'ATTAC-Québec (Association d'éducation populaire active autour des questions économiques), a permis aux délégués de prendre conscience des enjeux du futur Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et, notamment, des dangers qu'il fait peser sur nos services publics.

Dans un autre registre, Rachad Antonius, professeur au Département de sociologie de l'UQAM et spécialiste du Moyen-Orient, a offert une analyse éclairante et originale sur les révoltes arabes de 2011 et sur les défis et les difficultés qui restent à surmonter dans les sociétés concernées.

Ce Conseil fédéral fut donc riche en enseignements et en débats : « Au terme de ces trois jours, nous sommes incontestablement mieux outillés pour répondre à plusieurs défis qui se posent à nos syndicats. Mais nous sommes surtout conscients d'appartenir à un mouvement plus large qui, au Québec comme à l'échelle du monde, a les moyens de changer les choses », a conclu David Lewis. ■



POUR EN SAVOIR PLUS

Plusieurs des documents distribués lors du Conseil fédéral sont disponibles sur le site Web de la FNEEQ : <http://fneeq.qc.ca/fr/fneeq/instances/conseil.html>



Les projets d'intégration pédagogique : Des fonds pour financer vos activités

par AUDE JIMENEZ

Chaque année, l'Université nous alloue près de 280 000 dollars – l'équivalent de 36 charges de cours – pour nous permettre de développer en équipe des projets en lien avec notre enseignement. Pourquoi ne pas en profiter ?

Un travail en équipe avec les professeurs
Les projets d'intégration pédagogique, souvent appelés « projets CLIP » parce qu'ils relèvent d'un Comité local d'intégration pédagogique, doivent être mis en place par une équipe départementale ou facultaire. Ils doivent être présentés par au moins deux chargé(e)s de cours, avec la participation d'un professeur. Le but, c'est de faire travailler ensemble les enseignants d'une même unité sur un cours qu'ils donnent en commun, par exemple.

Les projets d'intégration permettent souvent aux chargés de cours d'être payés pour des tâches qu'en fait, ils accomplissent déjà. Et s'ils ont des projets originaux à proposer, la direction a tout à y gagner, car elle n'a rien à déboursier!

Vous donnez un cours scindé en plusieurs groupes ? Vous travaillez tout simplement à plusieurs dans un même programme ? Vos collègues et vous souhaitez uniformiser vos plans de cours, vos évaluations, voire vos contenus ? Vous pouvez être rémunéré pour cela. « Souvent, les projets d'intégration permettent aux chargés de cours d'être payés pour des tâches qu'en fait, ils accomplissent déjà. Et s'ils ont des projets originaux à proposer, la direction a tout à y gagner, car elle n'a rien à déboursier ! » ajoute Jacqueline Bortuzzo.

Des fonds pour uniformiser les enseignements, mais pas seulement

En effet, on peut également utiliser les fonds des CLIP pour tester de nouvelles méthodes pédagogiques, mettre en place de nouveaux outils et même évaluer les besoins des étudiants avant de se lancer dans l'expérimentation. Ces fonds peuvent aussi servir à la mise en place d'activités d'encadrement en dehors

des heures de cours, par exemple auprès d'étudiants non francophones ou d'étudiants qui éprouvent des difficultés. D'après moi, trop peu de collègues connaissent l'existence de ces fonds qui, pourtant, peuvent vraiment nous aider. Plus que jamais, il faut en faire la publicité ! »



Jacqueline Bortuzzo, vice-présidente à la Vie universitaire

Photo : Françoise Miquet

N. B. : Pour être responsable d'un projet d'intégration, il faut avoir obtenu sa probation. Par contre, même sans probation, on peut participer à un projet d'intégration pédagogique. ■



CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Étape 1 : Former une équipe comprenant au moins un professeur.

Je remplis un formulaire de demande, disponible sur le site du SCCUM ou sur le site du BPE (Bureau du personnel enseignant).

Étape 2 : Transmettre la demande à son CLIP (Comité local d'intégration pédagogique) de mon unité, pour le 1^{er} avril ou le 1^{er} octobre.

Je me renseigne : qui s'occupe des projets d'intégration dans mon département ? La majorité des départements ont un CLIP qui évalue les projets. Appelez votre syndicat pour savoir de qui il s'agit.

Étape 3 : Attendre la réponse du CLIP (délai de six à huit semaines).

Une fois le projet accepté, aucune évaluation n'est faite pendant toute sa durée. L'équipe a carte blanche pour ses activités.

Étape 4 : Une fois le projet terminé : remplir un formulaire de compte-rendu.

Il faut remplir un court formulaire (2 pages) affiché sur le site du BPE afin d'informer l'Université du travail accompli.

Le succès de ce « projet CLIP » est inspirant

Projet d'intégration en coopération internationale

par THOMAS COLLOMBAT

Lancé en 2007, le Certificat de coopération internationale (CCI) de la FEP est un nouveau programme qui a été conçu pour répondre aux besoins ressentis dans ce domaine. Un projet d'intégration pédagogique a permis à des chargé(e)s de cours de mieux coordonner leur enseignement. Rencontre avec quelques artisans de ce projet inspirant.

À les entendre évoquer leur programme avec passion, humour et complicité, on comprend rapidement que Nicole Morf, Pierre Bergeron, Geneviève Lessard et Abdoulaye Anne s'y sentent profondément engagés. « C'est notre bébé collectif ! » avance Nicole Morf, qui fut au cœur des réflexions ayant donné naissance au CCI. Pour

créer ce certificat, on a sondé les besoins des organismes non gouvernementaux (ONG) actifs dans le domaine de la coopération. Par la suite, les premiers responsables du programme ont naturellement consulté la vingtaine de chargé(e)s de cours qui y œuvrent, qui sont en grande partie des professionnels du milieu. ▶



► Coopérer pour mieux enseigner la coopération internationale

Ces consultations régulières ont amené les membres de l'équipe d'intégration à se rendre compte qu'ils gagneraient à mieux connaître ce que font leurs collègues et à pouvoir situer clairement leur enseignement dans le parcours de formation offert. « L'idée était de cartographier le programme comme une constellation et de faire en sorte que chacun puisse y placer son étoile et déterminer sa position par rapport aux autres », illustre Geneviève Lessard.

Le projet comportait trois étapes : collecter l'information sur chaque cours, la traiter en la mettant en relation avec les différents pôles du programme, puis la conceptualiser graphiquement sous la forme d'un « tableau de bord » permettant d'avoir une vue d'ensemble tout en situant chacun. Invités à remplir une fiche résumant les différents aspects de leur enseignement, les chargés de cours se sont ainsi réunis toute une journée durant laquelle chacun a pu présenter aux autres le contenu de ses cours.

Les étudiants profitent de cette dynamique, qui crée un esprit de partage et de réflexion commune.

Une harmonisation enrichissante

« Nous avons ainsi pu faire des recoupements et découvrir certaines lacunes, souligne Pierre Bergeron. Sans contraindre qui que ce soit, cela nous permet d'adapter notre enseignement pour, d'un côté, éviter les redondances et, de l'autre côté, de pouvoir faire référence à ce que les étudiants ont déjà vu avec d'autres collègues dans une perspective différente. » Les étudiants profitent de cette dynamique, qui crée un esprit de partage et de réflexion commune. Geneviève Lessard abonde dans le même sens : « Que ce soit au cours d'une présentation ou dans le cadre d'un exercice, je peux inviter mes étudiants à établir un lien avec tel ou tel autre cours, ou à appliquer un concept dont je sais qu'ils l'ont vu avec un(e) collègue ».

Véritable outil pédagogique, le projet d'intégration sert également à renforcer l'esprit du CCI. « Comme nouveau chargé de cours, on sent tout de suite qu'on a affaire à une communauté, à un groupe qui fonctionne très bien collectivement », affirme

Les comités de programme agissent plus sur les grandes orientations du programme, tandis que le projet d'intégration se situe au niveau de l'opérationnalisation.

Abdoulaye Anne, qui s'est joint au programme en 2010. « En outre, le projet d'intégration permet de favoriser un retour réflexif et un regard critique sur nos propres pratiques, attitude souhaitable chez un coopérant et que nous essayons d'amener nos étudiants à adopter », ajoute-t-il.

Projet d'intégration ou comité de programme ?

Dans le cadre d'une possible relance des comités de programme à la FEP, quelle place occuperait un projet comme celui-ci ? « Les mandats ne sont pas les mêmes, explique Nicole Morf. Les comités de programme agissent plus au niveau "macro", sur les grandes orientations du programme, tandis que le projet d'intégration se situe au niveau "micro" ou "mésos", c'est-à-dire dans l'opérationnalisation. Le projet d'intégration porte principalement sur les contenus des cours et sur leur coordination ; il reste avant tout informatif et n'est



De gauche à droite : Geneviève Lessard, Pierre Bergeron, Nicole Morf et Abdoulaye Anne

pas obligatoire. » Cela dit, les réflexions et les échanges issus du projet sont suivis avec intérêt par la direction du CCI, et pourront également servir d'inspiration pour la prochaine révision du programme de coopération internationale.

Les effets de ce vecteur de cohésion pédagogique se font directement sentir chez les étudiants ; le projet d'intégration contribue à créer ce sentiment d'appartenance et de construction collective qui manque trop souvent à l'expérience des chargé(e)s de cours dans leur travail. Un exemple inspirant qui devrait faire des petits ! ■

Réfléchir aux enjeux de la coopération internationale

par FRANÇOISE MIQUET

Lors des allers-retours constants qu'ils font entre la théorie et les réalités du terrain, les étudiants du CCI sont amenés à réfléchir sur certains grands enjeux de la coopération internationale. Nicole Morf et Abdoulaye Anne en partagent quelques-uns avec nous.

- **Le risque du néo-colonialisme**, où la coopération rapporterait davantage à l'aidant qu'à l'aidé tout en projetant un modèle et des pratiques inadaptées au milieu, reste un enjeu majeur – même s'il est discuté plus largement qu'il y a quelques décennies.
- **Les nouveaux acteurs de la coopération internationale**, en particulier des puissances telles la Chine, l'Inde ou la Russie, changent la donne dans un secteur traditionnellement dominé par des conceptions issues de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord.
- **La question de « l'efficacité de l'aide »** : celle-ci, en dépit de bonnes intentions et de projections rationalisantes, peut en fait mener à un appauvrissement des pratiques locales, tout en réduisant l'autonomie de la population et en créant une dépendance à l'aide internationale.
- **La place croissante des questions de sécurité** en raison de l'intégration de plus en plus forte des enjeux militaires aux enjeux de coopération, domaines qui étaient traditionnellement distincts.
- **Le rôle des États**, que l'on a longtemps voulu court-circuiter pour éviter la corruption et les détournements de fonds ; toutefois si les États ne sont pas encouragés à se reconstruire, ils pourront difficilement contribuer à bâtir une société stable et autonome, et risquent de laisser un pouvoir croissant aux grandes corporations.

LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Changements en vue à la FEP

par LE CONSEIL EXÉCUTIF DU SCCUM

Développement en stagnation, problèmes de gestion, « déficit d'image »... Le portrait n'était pas rose à la FEP depuis quelques années. La nouvelle équipe dirigeante saura-t-elle corriger la situation ?

Il y a encore peu, lorsqu'on évoquait la FEP, deux images s'imposaient : celle d'une « vache à lait » pour le reste de l'Université, puisque le personnel enseignant y est presque exclusivement composé de chargés de cours – ce qui entraîne un poste budgétaire salarial bien moindre –, et celle, plus sombre, d'un royaume du mécontentement, tant pour le personnel de soutien que pour les chargé(e)s de cours. Dans certaines unités, une tendance à « diviser pour mieux régner » et à tenter de contourner les conventions collectives suscitait de graves tensions, qui engendraient leur lot de dépressions et de cas d'épuisement professionnel. Le roulement élevé du personnel cadre et de soutien qui s'ensuivait ajoutait aux irritants, pour les chargés de cours comme pour les étudiants. Bien entendu, ce n'était pas généralisé ; mais ce que l'on peut constater, c'est que le travail en collégialité et le développement collaboratif n'étaient pas à l'honneur à la FEP. Enfin, le développement de la FEP a été fortement ralenti au cours des dernières années par une quasi-paralysie qui, selon plusieurs, aurait été le fruit d'une volonté politique... En bref, le tableau était plutôt morose.

Nouveau doyen : nouveau style de gestion et nouveaux programmes ?

Ce n'est pas un secret : le nouveau doyen, Christian Blanchette, a reçu pour mandat de transformer la FEP, dans la foulée du passage à ce poste, au printemps 2011, de l'actuel vice-recteur aux études de l'Université, Raymond Lalande. Parmi les changements positifs déjà amorcés, on ne peut que saluer la reconnaissance des acquis, la création de diplômes assurant une meilleure employabilité et l'ouverture aux cycles supérieurs, autant d'initiatives dont se réjouit d'ailleurs l'association étudiante de la Faculté, l'AGEEFEP (voir article en page 10) ».

Cela répond au principe de la formation tout au long de la vie auquel nous souscrivons ; par ailleurs, de nouveaux programmes signifient de nouveaux cours qui devraient s'ouvrir pour les chargé(e)s de cours. Attention, cependant. L'université doit demeurer l'université : toute professionnelle qu'elle soit, la formation donnée à la FEP doit conserver une composante critique et réflexive. À terme, l'Université de Montréal n'aurait rien à gagner à abaisser ses normes au niveau d'une formation technique uniquement destinée à servir le marché. Les déclarations récentes du recteur, Guy Breton, font craindre une dérive en ce sens, et la FEP apparaît fort vulnérable sur ce point.

L'université doit demeurer l'université : [...] la formation donnée à la FEP doit conserver une composante critique et réflexive.

Une sous-représentation chronique des chargé(e)s de cours

On ne tient pas non plus d'assemblées départementales à la FEP, puisqu'elle ne comporte pas de départements ! En effet, cette Faculté est structurée autour des programmes de ses certificats. Bien qu'elle regroupe des centaines de chargé(e)s de cours, elle compte moins de dix conseils de programme actifs pour une quarantaine de programmes. Normalement, deux chargés de cours devraient siéger à chacun de ces conseils. La participation des chargé(e)s de cours aux prises de décision dépend donc du style de gestion des directions de programme, situation génératrice de dérives et de tensions qui pourraient souvent être évitées si les structures prévues étaient respectées. Des interventions récentes laissent toutefois espérer que



L'édifice de la FEP,
3744 rue Jean-Brillant

la situation est en voie de redressement.

Quant aux Comités locaux de soutien à l'enseignement (CLSE), cet acquis issu de la dernière négociation, au printemps 2010, ils ne se mettent sur pied qu'actuellement, et au ralenti. Pourtant, chacun sait que les règles appliquées en cette matière à la FEP sont les moins généreuses de l'Université. Pour un même cours donné à la FEP et dans une autre faculté, un chargé de cours recevra le double, voire le triple d'aide dans cette dernière ! Difficile de ne pas se demander si cette iniquité ne tiendrait pas au fait que la FEP est une faculté de chargés de cours. Cette situation ne peut durer. Un sondage maison (voir notre article en page 12) montre par ailleurs que les chargé(e)s de cours n'ont été informé(e)s de l'existence du CLSE que par des courriels du SCCUM, et la création d'un seul CLSE est prévue pour l'ensemble de la FEP (voir l'encadré sur les CLSE).

Les intentions semblent bonnes : mettre en place un processus consultatif auquel participerait tout le personnel de la FEP témoigne en effet d'un nouveau style de gestion susceptible de redynamiser l'institution. Les chargés de cours ne peuvent que s'en réjouir, à condition de participer à toutes les étapes du processus.

Par ailleurs, entre autres mesures, la direction a annoncé la remise en fonction des conseils de programme pour cet hiver.

Une restructuration en fonction de la rentabilité : à quel prix ?

Selon la direction de la FEP, un contexte budgétaire difficile justifierait par ailleurs de nouvelles règles de gestion des programmes. Il est indéniable qu'une institution doit ►

Un programme non rentable mais pertinent sera-t-il automatiquement abandonné ?

► être viable financièrement. Cependant, les perspectives chiffrées peuvent varier, et il serait regrettable que la taille de nos groupes-cours, déjà en nette augmentation dans certaines unités, continue de croître. Dès l'automne dernier, certains programmes avaient reçu des directives à cet égard ; une vigilance s'impose donc à ce chapitre. Une augmentation ne peut manquer de nuire à certains types de cours dans lesquels les interactions étudiants-enseignant et étudiants-étudiants jouent un rôle important. Rappelons à ceux qui l'oublieraient trop rapidement que cette question était au cœur du dernier conflit de travail. Elle touche la qualité de l'enseignement, une affaire qui nous

concerne tous. Pour cette restructuration également, la participation des chargé(e)s de cours au processus est indispensable. Quant à l'évaluation de la pertinence des programmes, se fera-t-elle avant tout en fonction de leur rentabilité ? Sinon, quels critères distingueront les programmes pertinents de ceux qui doivent être éliminés ? Un programme non rentable mais jugé pertinent sera-t-il automatiquement abandonné ?

L'enseignement à distance appelé à jouer un rôle croissant (voir pages 14 et 15)

Le développement de l'enseignement à distance – programmes entiers ou cours spécifiques au sein de programmes « traditionnels » de la FEP – est intéressant, mais il soulève de nombreuses questions syndicales et pédagogiques auxquelles il faudra répondre rapidement si l'on veut éviter un développement désordonné et dommageable, tant pour les

chargé(e)s de cours que pour les étudiants. Des rencontres ont lieu actuellement entre le SCCCUM et la direction à ce sujet.

Des attentes élevées dans un contexte de transformation

Un vent nouveau souffle sur la FEP. Plusieurs éléments sont encourageants, d'autres requièrent une grande vigilance. En vue de la nouvelle culture que l'administration et le Syndicat affirment souhaiter mettre en place, le style de gestion qui a cours à la FEP depuis quelques mois ne peut qu'être bien accueilli par le SCCCUM. Tous ont à gagner d'une collaboration constructive. Mais les chargé(e) de cours doivent être partie prenante du changement sur le plan structurel comme sur le plan pédagogique, et souhaitons que la transformation de la FEP créera plus de cours qu'elle n'en fera disparaître. ■

Conseils de programme et CLSE de la FEP : il y a urgence !

par JACQUELINE BORTUZZO

Nous vous avons parlé, dans le dernier QUORUM, de la sous-représentation aux différentes instances des chargé(e)s de cours. À la FEP, cette sous-représentation est très marquée.

Le soutien à l'enseignement a été instauré après la signature de la *Lettre d'entente 15*, qui figure dans la nouvelle convention collective du SCCCUM. Cela ne met certainement pas fin au débat sur la taille des groupes-cours : le sujet, toujours d'actualité, doit maintenant être abordé d'une autre façon, et la participation des chargé(e)s de cours est indispensable au bon fonctionnement du programme. Il est étonnant qu'une faculté de la taille de la FEP, qui emploie près de 600 chargé(e)s de cours, n'ait qu'un seul comité de soutien à l'enseignement, composé de trois chargé(e)s de cours et de trois responsables de programme.

Le CLSE (Comité local de soutien à l'enseignement) tarde à se mettre en place

Ce comité local (CLSE) a un rôle important à jouer puisque son mandat consiste, dans un premier temps, à participer à la rédaction de la politique de soutien à l'enseignement, puis à veiller au respect de cette politique. La rédaction de l'objet et du champ d'application de la politique, du pro-

En vertu des statuts de l'Université, chacun des programmes de la FEP devrait être doté d'un conseil de programme comprenant un(e) chargé(e) de cours.

cessus de traitement des demandes et des procédures d'embauche des auxiliaires devrait être précédée d'un débat-discussion de fond, de manière à tenir compte des intérêts de chacun. En effet, l'idée d'un critère unique pour la répartition des ressources d'auxiliaires pourrait paraître équitable au premier regard ; toutefois, une analyse plus fine montre que les besoins varient non seulement en fonction du ratio enseignant-étudiants, mais aussi de la nature des cours dispensés (cours magistral, laboratoire, atelier...). Être équitable, dans ce contexte, consiste précisément à tenir compte de cette diversité de formules pédagogiques. À la FEP, il faudrait donc avoir plusieurs comités de soutien à l'enseignement.

Il est étonnant qu'à la FEP, qui emploie près de 600 chargés de cours, il n'y ait qu'un seul Comité local de soutien à l'enseignement (CLSE).

Par ailleurs, en vertu des statuts de l'Université, chacun des programmes de la FEP devrait être doté d'un conseil de programme comprenant un(e) chargé(e) de cours. Or, il existe moins de 10 conseils fonctionnels pour une quarantaine de programmes existants. Si l'on veut que les chargé(e)s de cours participent aux décisions et puissent faire valoir leurs préoccupations, la création de ces conseils de programmes doit être une priorité. ■

Le Conseil de la FEP, appelé « CONFEP », se réunit régulièrement pour aborder certains enjeux de la Faculté et approuver des modifications apportées aux EQE et l'attribution de diplômes. Outre le doyen, la vice-doyenne et des membres de la direction (dont certains sont aussi professeurs), trois chargé(e)s de cours et trois membres de l'AGEFEPP y siègent (voir l'onglet « Instances universitaires » sur le site du SCCCUM).

Elle est un partenaire incontournable de l'administration de la FEP L'AGEEFEP, une association étudiante qui a pris sa place

par FRANÇOISE MIQUET

L'AGEEFEP a été fondée en 1985. Depuis, elle sert avec diligence la population étudiante de la FEP, tout en faisant la promotion du droit à l'éducation tout au long de la vie. Le président de cette association, Robert Martin, et le responsable de l'information, Claude Garon, se sont entretenus avec LE QUORUM.

À la quarantaine, après des années d'activité professionnelle, Robert Martin retourne aux études. Ce choix l'amène à découvrir une passion qui ne s'est pas démentie depuis : défendre l'accès à la formation et le droit à l'éducation à tous les âges de la vie. « C'est mon certificat en andragogie qui m'a confirmé dans cette voie », dit celui qui a fait partie du groupe fondateur de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Un rayonnement à l'échelle du Québec

« Aujourd'hui, nous sommes présents partout à la FEP ! souligne fièrement le président. Mais l'AGEEFEP est aussi LE joueur majeur au Québec dans le domaine de la défense des droits des étudiants adultes. » Claude Garon, responsable de l'information, confirme : « Nous avons fait ajouter la catégorie "Éducation permanente" dans la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants à la fin des années 1980. Nous avons joué un rôle clé dans la création, au début des années 1990, de la Fédération des associations universitaires québécoises en éducation permanente, et en 2005, du Mouvement québécois des adultes en formation ».

Une vision stratégique de l'éducation et de la formation permanente

La position de l'AGEEFEP face au mouvement étudiant contre l'augmentation des droits de scolarité est on ne peut plus claire : « Nous prôtons le gel des droits de scolarité, de sorte qu'avec le temps, leur valeur diminuera jusqu'à la gratuité totale. Pour nous, l'éducation, comme la santé, est un droit fondamental ».

Dans les bureaux de l'association, au 2332, rue Jean-Brillant, s'active une équipe de sept permanents. Quels sont les dossiers principaux ? « La reconnaissance des acquis

est une revendication majeure. Pas seulement les acquis antérieurs, mais aussi ceux découlant des cours suivis à la FEP. Cette formation acquise devrait se refléter dans le diplôme obtenu afin de déboucher sur des possibilités d'emploi ! affirme Robert Martin avec fermeté. C'est pourquoi, depuis des années, nous demandons la création de baccalauréats portant un autre titre que le vague "ès arts" ou "ès sciences". » Et ce n'est pas tout : « Il faut complètement revampier l'offre de cette Faculté, non seulement en créant de nouveaux programmes, mais aussi en ouvrant la FEP au deuxième cycle », ajoute Robert Martin. En somme, des revendications qui coïncident tout à fait avec les projets du nouveau décanat.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- C'est l'AGEEFEP qui exploite, depuis 20 ans, le Café bar La Brunante.
- En cas de plainte d'un étudiant, un représentant de l'AGEEFEP aide celui-ci à se préparer et l'accompagne durant tout le processus.



Robert Martin, président de l'AGEEFEP

Photo : AGEEFEP

La reconnaissance des acquis est une revendication majeure de l'AGEEFEP. Pas seulement les acquis antérieurs, mais aussi ceux découlant des cours suivis à la FEP.

Les travaux d'équipe : ras-le-bol généralisé chez les étudiants de la FEP

À la suite d'un récent sondage mené auprès de tous les étudiants de la FEP en novembre dernier, le constat est sans appel : les travaux d'équipe font l'objet de critiques virulentes. « Les étudiants en ont assez de constater que ce sont toujours les mêmes qui fournissent les efforts alors que la note est la même pour tous. Pour eux, l'évaluation portant sur les travaux d'équipe n'est ni juste ni équitable », déplore Robert Martin, ajoutant que la participation au sondage a été massive. « Problème numéro deux : certains chargés de cours accordent cinq, parfois 10 % des points d'évaluation à la présence en classe, ajoute Claude Garon. Or, celle-ci n'est pas obligatoire. » Quel suivi fait-on de ce genre de dossier ? « On le présente à l'administration, qui devra ajuster le tir auprès des chargés de cours. » À bon entendre...

La FEP en chiffres

La FEP compte 95 employés à temps plein.

551 chargé(e)s de cours sont en lien d'emploi avec la FEP actuellement ;
317 chargé(e)s de cours travaillent à la FEP à la session d'hiver 2012.

Inscriptions des étudiant(e)s : près de 7 000 aux trimestres d'automne et d'hiver, et environ 1 000 au trimestre d'été, pour un total annuel d'environ 8 000.

Depuis 2000, le nombre d'admissions a augmenté de 39 % à l'égard des crédits étudiants, passant de 91 729 en 2000 à 127 398 en 2011. Ces chiffres tiennent compte de toutes les activités offertes à la FEP : programmes crédités, formation à distance, École de langues française et anglaise.

Pour en savoir plus sur le mouvement pour l'éducation aux adultes au Québec :
FAEUQEP : <http://www.faeuqep.qc.ca/>
MQAF : <http://www.mqaf.qc.ca/>

Entrevue avec Christian Blanchette, nouveau doyen de la FEP

Propos recueillis par FRANÇOISE MIQUET ET MICHEL SARRA-BOURNET

Il allait de soi que notre dossier sur la FEP comporte une entrevue avec Christian Blanchette, nouveau doyen de la Faculté de l'éducation permanente. Voici des extraits de cet échange au cours duquel il nous présente sa vision du développement de la Faculté.

Quel était l'état de la situation à votre arrivée et quel mandat vous a-t-on confié ?

J'ai été recruté comme leader avec pour mandat de développer pour la FEP une vision qui convienne à l'Université et de faire en sorte que cette vision puisse être réalisée. Tout d'abord, nous voulons changer les perceptions à l'égard de la FEP. Ensuite, nous devons faire éclater non seulement la géographie physique de l'offre, en misant sur des campus régionaux, mais aussi la géographie temporelle, en développant l'enseignement à distance (voir nos articles en pages 14 et 15), un domaine dont je suis spécialiste. De plus, nous voulons créer de nouveaux programmes. L'Université a manqué des occasions au cours des dix dernières années : seulement trois programmes ont été créés, dont deux sont fonctionnels à l'heure actuelle.

Quels sont les autres projets de développement de la FEP ?

Un des projets importants consiste à mettre en place un volet d'études supérieures ; entre autres projets, un DESS en journalisme est en préparation. Je souhaite également faire de la FEP un levier de développement de l'Université et un pôle d'expertise pour la communauté universitaire.

Y a-t-il un risque de concurrence avec les autres facultés ?

La concurrence ne se situe pas à l'interne, mais bien à l'extérieur de l'Université de Montréal. Les autres universités ont pu élargir leur offre grâce à la vidéoconférence, qui permet de relier l'Université de Sherbrooke à son campus de Longueuil, par exemple. Nous devons établir nos créneaux et y attirer les étudiants par la qualité et la pertinence de nos programmes.

Cela exigera une refonte de certains programmes ?

Nous travaillons actuellement à une nouvelle politique d'évaluation des programmes et nous réfléchissons à des modalités d'évaluation continue qui s'inscrivent dans la durée.

La participation des chargé(e)s de cours est-elle prévue ?

Je considère les chargé(e)s de cours comme de véritables partenaires dans la transformation de la FEP. Ils seront donc appelés à participer aux comités de travail.

Qu'en est-il de la taille des groupes-cours ?

Mes 15 ans d'expérience en développement de la pédagogie universitaire et en recherche montrent que la qualité de l'enseignement n'est pas liée à la taille des groupes. [...] Les cours qui ont les meilleures évaluations au Canada comptent des groupes de 1 000 à 1 200 étudiants. Certaines techniques actives permettent des apprentissages extrêmement riches dans les grands groupes. Tout réside dans la préparation pédagogique et dans l'habileté qu'on a comme éducateur pour utiliser les forces du contexte et les outils mis à sa disposition.

Comment voyez-vous la spécificité de la FEP ?

L'interdisciplinarité est le créneau de la FEP et représente un élément clé de la stratégie. Or, cette Faculté ne comporte actuelle-



Christian Blanchette, doyen de la Faculté de l'éducation permanente

Photo : Françoise Miquet

ment que quatre programmes disciplinaires : Criminologie, Droit, Relations de travail et Traduction. L'interdisciplinarité est une tendance très forte en Amérique du Nord : on voit de plus en plus de maîtrises professionnalisantes, voire de doctorats de troisième cycle qui ne sont pas axés sur la recherche, mais sur les besoins du milieu [les milieux professionnels, ndlr]. Nous voulons repositionner la FEP comme un lieu privilégié où l'on sert les adultes (la moyenne d'âge des étudiants, de 32 ans, est stable depuis 10 ans) dans la complexité de ce qu'ils vivent, en fonction des besoins de la société. Il faut donc faire l'inventaire des besoins du milieu. La formation doit mener à l'emploi, qui comporte souvent une notion d'urgence pour la population étudiante adulte. ■

La FEP en programmes

Catherine Gascon, conseillère en communication à la FEP, nous brosse un portrait d'ensemble des programmes de cette Faculté.

Créée au début des années 1974, la Faculté de l'éducation permanente se consacre presque exclusivement à la formation de clientèles adultes. Les programmes les plus fréquentés sont Droit, Criminologie – qui a fêté ses 35 ans – et Petite enfance et famille. « Parmi les programmes "vedettes", il y a le Certificat en journalisme, un des fleurons de la FEP, d'où sont issus plusieurs journalistes de la presse écrite, télévisée et parlée qui raflent de nombreux prix et bourses », souligne Catherine Gascon.

« Les derniers-nés de la FEP, les certificats de Coopération internationale et de Gestion philanthropique, attirent une clientèle éclectique généralement très scolarisée dans des sphères d'activité allant de l'enseignement à la gestion d'organismes culturels, en passant par le droit et la médecine, explique-t-elle. Ces programmes, comme tous ceux qui sont offerts à la Faculté, ont été créés pour répondre à des besoins émergents. Par exemple, c'est en réponse à un essor notable des activités de bienfaisance au Québec qu'est né le programme Gestion philanthropique. »

Pour en savoir plus sur la FEP : <http://www.fep.umontreal.ca>

État des lieux sur les conditions de travail à la Faculté de l'éducation permanente

Chargé(e)s de cours : comment ça va, à la FEP ?

par FRANÇOISE MIQUET

Une activité syndicale tenue en novembre dernier a permis à l'équipe du SCCCUM de rencontrer des dizaines de collègues. Nous avons profité de l'occasion pour leur poser quelques questions sur leur vécu à la Faculté de l'éducation permanente. Nous vous faisons ici une présentation « brute » des résultats, pour chacun des thèmes abordés.

Cette courte enquête portait avant tout sur la présence de l'enseignement à distance dans les unités de la FEP – présence qui s'est avérée quasi nulle – et sur l'évolution de la taille des groupes-cours au cours des dernières années. À la lumière des commentaires recueillis, une question s'est ajoutée au sujet de la tenue de réunions pédagogiques au sein des divers programmes. Parmi les 89 personnes rencontrées, 80 personnes se sont exprimées. Les réponses nous ont permis de prendre le pouls des chargés de cours œuvrant à la FEP et de soulever des constats et des interrogations importants.

Évolution de la taille des groupes-cours
Dans certains groupes-cours, le nombre d'étudiants est passé de 50 à 90 ou de 80 à 130 [...] toutes les fortes augmentations ont eu un impact négatif.

Dans certaines unités, la taille des groupes-cours a augmenté régulièrement, parfois de cinq étudiants par année. Dans d'autres, le plafond a été relevé (de 50 à 65 en Coopération internationale, par exemple). Dans certains groupes-cours, le nombre d'étudiants est passé de 50 à 90 ou de 80 à 130. En journalisme, le passage de 50 à 70 étudiants par groupe s'est accompagné de la mise en place d'un co-enseignement. Par ailleurs, dans beaucoup d'unités, la taille des groupes-cours est demeurée stable et elle a diminué dans un petit nombre de cas.

La diversité des besoins se reflète bien dans les réponses : certains ne sont pas insatisfaits devant un groupe de 50 étudiants, alors que dans d'autres cas où un suivi individuel des étudiants est requis (comme pour les ateliers au Certificat en petite enfance : intervention précoce), passer de 20 à 25 étudiants a été décrit comme étant problématique. Quoi qu'il en soit, les partici-

pants ont dit que toutes les fortes augmentations ont eu un impact négatif.

L'absence, la diminution ou la disparition des rencontres pédagogiques au sein des programmes constituent une tendance.

Où sont passées les réunions pédagogiques ?

L'absence, la diminution ou la disparition des rencontres pédagogiques au sein des programmes constituent une tendance, mis à part quelques exceptions où les rencontres sont annuelles – et, dans un cas, trimestrielles. Certains chargés de cours le déplorent, d'autres ne font aucun commentaire. Une minorité se montre très satisfaite du suivi effectué par la personne responsable de leur programme.

Une préoccupation pour la survie de certains programmes

Des chargés de cours en anglais langue étrangère de l'École de langues de la FEP nous ont confié leur inquiétude devant la diminution du nombre d'inscriptions, qui est due à une différence de frais de 75 dollars à l'avantage des cours de la FAS. Si ce programme disparaissait, que feraient ces chargés de cours, qui n'ont pas de pointage dans d'autres unités ?

Absent au bataillon : le Comité local pour le soutien à l'enseignement (CLSE)

Très peu de chargés de cours semblent au courant de l'existence du CLSE, et la plupart de ceux qui le sont ont mentionné en avoir été informés par les courriels du SCCCUM, ce qui corrobore les propos de Jacqueline Bortuzzo, vice-présidente à la Vie universitaire (voir en page 9). Quant à l'auxiliariat, il est peu mentionné, sinon pour souligner des disparités entre les unités ou la difficulté de composer avec des auxiliaires.

Hétérogénéité des groupes et problèmes de niveaux

Plusieurs chargés de cours se plaignent d'un niveau de français insuffisant qui est parfois dû aux diverses origines ethnolinguistiques des étudiants, mais pas nécessairement. Quelques-uns mentionnent qu'il est très difficile de créer des examens qui correspondent à des étudiants aux parcours antérieurs extrêmement diversifiés. Par ailleurs, un des participants estime que la position de la direction au sujet du plagiat est trop molle.

Locaux et matériel : des plaintes dans certaines unités

Quelques chargés de cours ont fait état de l'inadéquation de certains locaux, trop exigu (dans un cas, on doit diviser le groupe) ou sous-équipés (notamment en ce qui a trait au multimédia, devenu indispensable dans certains cours), et de problèmes techniques dans les laboratoires de langues du pavillon 3200, Jean-Brillant. D'autres se sont déclarés satisfaits de la rénovation de certaines salles. Il a aussi été question de la lourdeur du système de photocopies et de l'absence de services durant la fin de semaine, dont pâtissent ceux et celles qui enseignent le samedi.

Peu de contacts avec la direction et entre chargés de cours

Quelques participants ont mentionné un contrôle abusif de la part de certains responsables de programme ; l'un de ces derniers est même allé jusqu'à exercer des pressions pour faire changer des notes. D'autres ont dénoncé des contacts difficiles avec la direction ; toutefois, mis à part une unité où une grande insatisfaction a été exprimée, ce qui ressort dans l'ensemble, c'est plutôt une « absence » de contacts. Plusieurs personnes ont aussi déploré le peu de contacts entre chargés de cours d'un même programme.



Entrevue avec Ronald Cameron, directeur général de l'ICEA

Éducation permanente : l'enjeu de l'accessibilité

par THOMAS COLLOMBAT

Depuis plus de 60 ans, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA) contribue au développement et au renforcement de la formation à toutes les étapes de la vie. Son directeur général nous a entretenus des grands enjeux touchant ce sujet et de la place de la FEP dans ce contexte.

Quels sont les principaux mandats de l'ICEA ?

Nous sommes avant tout un carrefour où se rencontrent les principaux acteurs de l'éducation des adultes, qu'ils proviennent du milieu de l'enseignement ou de celui du travail. Institutions publiques, syndicats, organismes communautaires... Tous se retrouvent à notre conseil d'administration, qui sert bien souvent à réconcilier ces « deux solitudes » que sont le milieu de l'éducation et le milieu du travail.

Pour autant, nous ne valorisons pas une vision purement « utilitariste » selon laquelle l'éducation permanente répondrait uniquement à l'évolution du marché du travail. Elle doit également contribuer à former des citoyens mieux outillés et, ainsi, mieux à même de participer à des débats de société de plus en plus complexes. C'est dans cet esprit que l'ICEA fait des représentations pour un élargissement de l'accès à la formation et en fait la promotion, notamment dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation.

Quels sont les grands enjeux actuels de l'éducation permanente ?

Notre principale préoccupation concerne l'accessibilité de la formation aux adultes. Si le Québec et le Canada ont déjà été en avance, ils sont aujourd'hui clairement en retard, en particulier en comparaison avec les pays européens.

Le taux de participation à l'éducation permanente est stagnant, voire en recul. Autre constat préoccupant : la formation aux adultes ne permet pas de combler les inégalités sociales. Au contraire, une personne qui a déjà un diplôme collégial ou universitaire a plus de chances d'accéder à de la formation durant sa vie professionnelle qu'une autre qui n'a pas terminé ses études (voir le tableau ci-contre). Donc, on creuse les écarts au lieu de les réduire ! Et pendant ce temps, on constate qu'une part

importante de la population ne dispose pas des connaissances de base nécessaires à la compréhension d'une prescription médicale ou d'un mode d'emploi...

Il y a donc urgence à lutter contre les obstacles qui limitent l'accessibilité à l'éducation permanente. Contrairement à certains pays européens, par exemple, le Québec et le Canada ne reconnaissent pas le droit au congé pour formation, qui est pourtant un incitatif fort et souvent nécessaire. Ainsi, l'ICEA s'est prononcé en faveur du mouvement étudiant contre la hausse des droits de scolarité, qui représente un obstacle majeur pour une bonne partie des adultes désireux de suivre une formation.



Ronald Cameron, directeur général de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)

Quelle place occupe la FEP dans le système québécois de formation des adultes ?

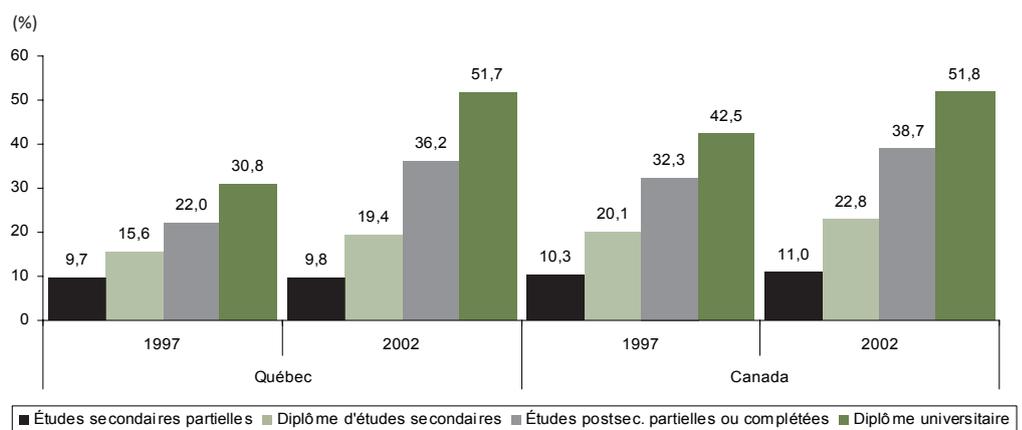
La FEP est une des initiatives les plus remarquables du milieu universitaire pour rendre l'enseignement supérieur accessible. Sa multidisciplinarité, son accessibilité et ses méthodes pédagogiques adaptées en font un acteur central spécifique à l'Université de Montréal. L'ICEA suit donc de près son évolution afin qu'elle reste un outil majeur pour les adultes qui ont besoin de formation. ■

La scolarité antérieure, un facteur déterminant de la participation à la formation des adultes

De façon générale, plus la scolarité est élevée, plus les taux de participation à la formation sont importants.

Quant au taux de formation formelle liée à l'emploi, il n'est que de 10 % pour les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, mais il a quintuplé (52 %) chez les diplômés universitaires, en 2002, tant au Québec qu'au Canada.

Taux de formation formelle liée à l'emploi selon la scolarité antérieure, population en emploi de 25 ans et plus, Québec-Canada, 1997 et 2002



Source : « L'Évolution de la formation des adultes entre 1997 et 2002 – Un regard croisé Québec-Canada », par Mireille Levesque, Pierre Doray et Bayero Diallo, Université du Québec à Montréal / ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Consulté en ligne le 9 mars 2012: <http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=0105202>

La formation à distance à la FEP : « Tout repose sur la scénarisation d'un cours »

Propos recueillis par MICHEL SARRA-BOURNET

Bernard Morin, coordonnateur de la formation à distance à la Faculté de l'éducation permanente, promet un avenir brillant à l'intégration des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) dans la formation, pour peu que tous les acteurs acceptent de faire preuve de souplesse. Il s'explique pour LE QUORUM.

Y a-t-il une différence fondamentale entre la formation en classe et la formation à distance ?

Dans quelques années, on ne parlera même plus de formation à distance. Celle-ci sera combinée à la formation dite « traditionnelle ». La formation, c'est la combinaison de l'enseignement et de l'apprentissage. Quand l'étudiant aura terminé sa formation, il aura acquis des connaissances et des compétences, quels que soient la forme et les modèles d'acquisition.

Au cœur de la formation, n'y a-t-il pas l'interaction entre l'enseignant et l'apprenant ?

Nous tentons de mettre l'accent sur l'interaction, mais cela ne nécessite pas la présence synchrone du professeur et de l'étudiant. La scénarisation d'un cours peut permettre cette interaction entre l'enseignant et l'étudiant. Bien entendu, tous nos cours n'exploitent pas nécessairement le réseautage social, la visioconférence ou la conférence Web. Ce qui importe, c'est que les étudiants atteignent les objectifs de leurs cours. Des études préliminaires semblent démontrer que des périodes de discussion et d'échanges par conférence Web et la formation par réseautage social donnent de meilleurs résultats pour certains étudiants.

Est-ce que la distinction entre les cours « synchrones » (en temps réel) et « asynchrones » est devenue fondamentale ?

On peut être en mode synchrone et à distance, par exemple, avec visioconférence (de salle à salle) ou conférence Web (d'ordinateur à ordinateur). Tout repose sur le type de clientèle et la nature du contenu des cours. Certains cours sont plus propices à un enseignement à distance autoportant, où la présence des professeurs n'est pas essentielle, mais où l'étudiant a toujours accès à des ressources. Les cours hybrides comprennent un pourcentage de cours en

mode synchrone (sur le campus, en visioconférence ou en conférence Web) et un pourcentage en mode autoportant.

Comment a évolué la formation à distance à la FEP ?

Quand je suis arrivé, en 1994, il s'agissait essentiellement de cours télévisés diffusés par le Canal Savoir – qu'on appelait le Canal Téléenseignement à l'époque – avec le soutien de matériel écrit, une évaluation formative (des activités d'apprentissage intégré) et une évaluation sommative sous surveillance. Où que l'on soit dans le monde, on doit pouvoir se rendre dans un lieu physique, notamment pour l'examen final, et être surveillé durant l'examen.

Qu'est-ce qui se fait en ce moment à la FEP ?

Un seul certificat est offert à distance : le Certificat de gérontologie. Une partie du Certificat de toxicomanie l'est également ; les cours de tous les autres certificats sont essentiellement donnés sur le campus, avec la possibilité de choisir un ou deux cours à distance autoportants, c'est-à-dire suivis de manière asynchrone.

À qui s'adresse la formation à distance ?

Le profil de la clientèle importe beaucoup. Nos étudiants – qui sont à 75 % des étudiantes – sont avides de ce type de formation, car ils jonglent dans leur vie avec les études, le travail et la famille. Cela les incite à vouloir davantage d'autonomie et de flexibilité dans les modes d'apprentissage. Or, nous avons à peine 35 cours de formation à distance, ce qui représente entre 12 et 15 % des crédits de la Faculté. C'est pour cela que nous serons appelés à offrir ce type de cours, mais pas seulement ceux-là. Il est faux de croire que tous les cours seront asynchrones et/ou à distance ; toutefois, professeurs et chargés de cours doivent s'initier à l'exploitation de ces technologies pour enrichir, s'il y a lieu,



Bernard Morin, coordonnateur de la formation à distance et adjoint spécial du doyen

leur enseignement.

L'enseignant ne risque-t-il pas de perdre le contrôle de son contenu ?

Tout repose sur la scénarisation d'un cours, qui est fondée sur des objectifs de formation, des activités d'apprentissage et des modalités d'évaluation formatives et sommatives, que ce soit pour l'enseignement traditionnel en face à face ou la formation autoportante, la formation en ligne fondée sur de la formation synchrone, ou même le réseautage social. Il faut que ces scénarios collent à la nature des contenus et des objectifs de formation, ainsi qu'au profil de la clientèle. C'est ce qu'on appelle le « design pédagogique », qui définit les médias employés pour tel ou tel cours.

Cela ne risque-t-il pas de modifier considérablement le travail des enseignants ?

Ces nouveaux scénarios de formation, qu'on appelle encore pour le moment « formation à distance », sont appelés à se développer de plus en plus. Notre nouveau doyen, Christian Blanchette, a une compréhension exemplaire de ce domaine. Avec tous les modèles qui existent déjà – les cours en ligne, les formations hybrides, les cours par visioconférence ou par conférences Web – les modèles vont éclater. Tous les cours ne seront pas donnés à distance, tous les cours ne seront pas en ligne ; c'est la prérogative de l'Université d'offrir aux chargés de cours la possibilité de préparer le cours dans tel modèle, moyennant une entente, des forfaits. Tout cela reste à définir. D'où l'importance de discuter avec des partenaires privilégiés comme les chargés de cours.



L'ère de l'enseignement numérique est à nos portes

La formation à distance: promesse ou menace ?

par MICHEL SARRA-BOURNET

D'autres universités ont déjà investi beaucoup dans les NTIC en éducation. L'Université de Montréal, ne voulant pas rester sur la touche, a amorcé une grande réflexion. Dans un avenir rapproché, formation à distance rimera de plus en plus avec apprentissage en ligne. LE QUORUM a voulu en savoir un peu plus.

Alors que la présence du numérique se fait partout plus pressante, on peut s'interroger sur la finalité de l'insertion d'un volet « formation en ligne » dans notre institution. S'il s'agit de rendre plus efficace et plus convivial le contact entre enseignants et étudiants, comme le fait Studium, cette innovation est remplie de promesses. Mais s'il s'agit d'augmenter le nombre d'inscrits afin d'accroître le financement, voire de diminuer le nombre d'heures enseignées dans le but de faire des économies, la perspective devient plutôt menaçante.

Où en est l'Université de Montréal ?

« Il n'y a pas de cours où on n'utilise pas de technologies, même dans l'enseignement traditionnel en face à face, affirme Christian Blanchette, doyen de la Faculté de l'éducation permanente (FEP), qui fut un pionnier des technologies de l'enseignement à l'Université d'Ottawa. Il y a d'abord la vidéoconférence, qui est un prolongement de l'enseignement traditionnel. Il y a la conférence Web, qui est une vidéoconférence permettant de rejoindre les gens chez eux. Il y a aussi toute la notion de cours hybrides, qui peuvent comprendre une partie de leurs composantes en salle de cours et une partie en ligne. Chacune de ces formes d'enseignement est utilisée. »

Pour leurs partisans, les NTIC vont révolutionner le monde de l'éducation. Un document publié en 2002 par l'UNESCO¹ prête de nombreuses vertus à l'enseignement à distance : accès accru à la connaissance, mise à jour rapide des contenus, rentabilité, amélioration de la qualité

et de la diversité des ressources éducatives. En 2010, le U.S. Department of Education publiait une étude qui concluait que l'enseignement à distance pouvait améliorer l'apprentissage ou, à tout le moins, qu'il avait un impact neutre².

Pour leurs détracteurs, ces nouveautés risquent de compliquer le processus de formation. La Webconférence, qui diffère très peu de la visioconférence, éloigne l'enseignant et l'apprenant et nuit à leurs échanges, de la même manière que les cours traditionnels



donnés devant de grands groupes.

La formation autoportante est régie par la *Lettre d'entente 10* entre l'Université et les chargé(e)s de cours. Elle allie cours enregistrés, échanges avec un tuteur et examens en salle sous surveillance. Étant donné que cette forme de contrat ne convient pas à l'enseignement en ligne, on devra s'entendre sur de nouvelles formules dans lesquelles les enseignants trouveront leur place.

La transformation des cours traditionnels en cours en ligne ou hybrides pose bien sûr d'abord la question de la protection des emplois et des salaires : va-t-on recon-

naître de nouvelles EQE (exigences de qualification pour l'enseignement) aux chargé(e)s de cours, ou va-t-on profiter de la situation pour en remplacer quelques-uns ? Exigera-t-on d'eux qu'ils se soumettent à une formation aux nouvelles technologies et à ces nouvelles formes de pédagogie ? Il y a aussi le danger de fragmentation de la tâche : les chargé(e)s de cours devront-ils se contenter de la conception des cours, laissant à d'autres l'encadrement des étudiants et la correction des travaux ? Et comment appliquera-t-on les dispositions de la *Lettre 15* sur le soutien à l'enseignement ?

Les chargé(e)s de cours deviendront-ils de simples tuteurs ?

À qui attribuera-t-on la propriété intellectuelle du contenu mis en ligne : à l'Université ou bien aux chargé(e)s de cours ? Enfin, la tendance à la standardisation qui accompagnera l'introduction nuira-t-elle à l'autonomie professionnelle des enseignants, tant professeurs que chargés de cours³ ?

Dans la course effrénée à l'acquisition de nouvelles « clientèles », les universités se livrent déjà une féroce concurrence territoriale. Apparemment insatiables, vont-elles se lancer

dans l'enseignement en ligne en espérant ainsi régler leurs problèmes financiers ? ■

¹ UNESCO, « L'enseignement ouvert et à distance », http://www.unesco.org/ulis/cgi-bin/ulis.pl?catno=110752&set=4F709340_3_126&gp=1&lin=1&ll=1

² U.S. Department of Education, « Evaluation of Evidence-Based Practices in Online Learning: A Meta-Analysis and Review of Online Learning Studies », <http://www2.ed.gov/rschstat/eval/tech/evidence-based-practices/finalreport.pdf>

³ Pour en savoir plus, il faut lire FNEEQ-CSN, « Formation à distance, un premier regard », <http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/> (Dans la fenêtre de recherche, taper « formation distance »).

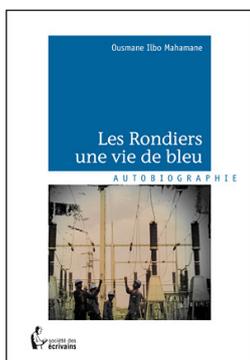


De la galère des mines d'Afrique aux classes de l'U de M **Ousmane Ilbo Mahamane, chargé de cours en cinéma**

par **AUDE JIMENEZ**

Depuis l'automne dernier, Ousmane Ilbo Mahamane enseigne le cinéma à la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal. Le roman autobiographique de ce doctorant nigérien, *Les rondiers, une vie de bleu*, n'a rien d'une fiction.

Ousmane Mahamane a longtemps eu ce roman en tête, puis dans ses bagages... En fait, pendant plus de vingt ans : « J'ai été rondier de 1982 à 1989, et j'ai commencé à écrire ce roman dès mes premiers jours de travail. J'ai tenté d'être publié plusieurs fois, en vain ». Aujourd'hui, c'est chose faite, et nous pouvons donc découvrir la vie de galère de ceux qui font les rondes pour surveiller la machinerie dans les mines de charbon, quelque part dans un coin perdu du désert du Niger, à 1 000 kilomètres de Niamey, la capitale. « Après le secondaire, nous étions orientés vers une formation dont nous ne



connaissions pas l'issue, puis transférés directement sur un site de la société nigérienne de charbon Sonichar pour y travailler ; nous arrivions sans savoir quel métier nous attendait ni où nous allions être hébergés. »

Et si, aujourd'hui, trop des anciens collègues d'Ousmane Ilbo sont décédés des suites de leurs conditions de travail insalubres, lui profite de son statut de doctorant pour écrire et dénoncer. « J'ai suivi une formation de journalisme à distance pendant mes années de ronde, et c'est comme ça que j'ai réussi à m'extirper du système ; par la suite, je suis aussi devenu cinéaste. Aujourd'hui, je veux que mon livre alerte la jeunesse de mon pays. » Car beaucoup reste à faire : « En ce moment, les mines d'uranium et d'or ainsi que les puits de pétrole ont besoin de plus de 5 000 jeunes ouvriers... qui seront encore des Nigériens



Ousmane Ilbo Mahamane

issus des classes les plus populaires, obligés de travailler dans des conditions abominables. Ça ne peut pas continuer. »

Le doctorat d'Ousmane Mahamane porte sur la politique de coopération cinématographique entre la France et les pays d'Afrique noire francophone. Une autre cause, qui consiste cette fois à dénoncer le sort réservé au cinéma africain et aux compatriotes d'Ousmane qui œuvrent dans le milieu artistique. Militant un jour...

MAHAMANE, Ousmane Ilbo (2011). *Les Rondiers, une vie de bleu*. Paris : Société des écrivains, 121 p.

Une virtuose du violon... et de l'enseignement !

Laurence Kayaleh, violoniste réputée et chargée de cours

par **FRANÇOISE MIQUET**

Le site Web de Laurence Kayaleh décline un parcours étourdissant : concerts autour du monde – souvent en solo –, critiques dithyrambiques, honneurs et prix couronnant « une carrière précoce »... Le Bolchoï avec l'Orchestre national russe, le Théâtre du Châtelet à Paris, la Salle Verdi de Milan... De quoi donner la grosse tête, non ?

Eh bien, pas du tout. Simple, chaleureuse et souriante, Laurence Kayaleh déborde d'une énergie communicative. Venue de Suisse, cette musicienne a trouvé son ancrage à l'Université de Montréal, où elle enseigne depuis trois ans. « Je me sens comme dans une grande famille. C'est merveilleux d'aider de jeunes musiciens à se construire », s'enthousiasme-t-elle. L'aspirant instrumentiste doit avoir le feu sacré... et une bonne dose de confiance en lui-même. « Mais cette confiance doit s'appuyer sur une excellente préparation qui repose sur une discipline de fer. Le rythme de vie, le sommeil, l'alimentation sont tout aussi importants. Car l'instrument de base du musicien, comme pour le sportif, c'est son corps. »

La musicienne déploie une patience infinie pour faire saisir une nuance, cerner une émotion particulière. Avec l'appui complice de son accompagnatrice – la pianiste –, elle suit les mêmes étudiants sur plusieurs années. Car il n'est pas recommandé qu'un instrumentiste en devenir soit influencé par trop de maîtres différents, sinon, il finit par ne plus savoir comment jouer. Se bâtir un style, une couleur musicale, cela prend du temps. » Laurence Kayaleh propose même aux finissants du doctorat de les aider à prendre leur envol.

La concurrence est-elle un obstacle important ? « Pour moi, la concurrence n'existe pas ; à mes yeux, chaque artiste est



Laurence Kayaleh

unique et apporte sa beauté individuelle pour enrichir notre monde. Quant aux concours, je les vois comme une expérience, pas comme une finalité en soi. Il ne faut pas être trop fixé sur son ego. L'important, c'est de jouer avec sincérité et authenticité ces œuvres magnifiques que les créateurs nous ont données.

« Enseigner l'interprétation est une mission délicate qui exige le meilleur de soi, conclut Laurence Kayaleh. Malgré mon expérience, j'ai des papillons à chaque début de session. »

Pour écouter des extraits musicaux sur le site Web de Laurence Kayaleh : <http://www.laurencekayaleh.com>



Diversité culturelle (suite)

Portraits d'étudiants venus d'ailleurs

par AUDE JIMENEZ, FRANÇOISE MIQUET, ROXANE POISSON ET MICHEL SARRA-BOURNET

Lorsque nous avons sollicité Isaiah, Sergiu, Narcisa, Li Juan, Arturo et Wang Lei, c'était bien sûr pour donner la parole à des étudiants venus d'ailleurs. Il aurait été intéressant de recueillir davantage de témoignages portant sur des difficultés rencontrées à l'Université, que ce soit des problèmes systémiques ou des attitudes d'enseignants ou d'étudiants. Mais ces personnes sont toutes en cours d'études dans notre institution ; par ailleurs, le processus d'adaptation et d'intégration d'un immigrant implique souvent de minimiser les critiques en regard de la société d'accueil. Ainsi, ces portraits font avant tout ressortir la volonté et la persévérance de ces étudiants.

Isaiah Dada : un étudiant nigérian pour la paix religieuse



Photo : Aude Jimenez

Isaiah Dada a entrepris un doctorat en sciences des religions à l'Université de Montréal en septembre 2011. Son but : formuler un curriculum inter-religieux de l'enseignement de la paix destiné aux leaders religieux chrétiens et musulmans de son pays, le Nigéria.

Le 17 septembre 2011, Isaiah Dada débarque à Montréal : « J'avais déjà passé plusieurs années aux États-Unis ; donc, je n'ai pas été trop dépaycé », explique le nouveau doctorant. En tant qu'étudiant du professeur Patrice Brodeur, grand spécialiste canadien du dialogue interreligieux et de l'islam, Isaiah Dada dit avoir été chaleureusement reçu dans sa nouvelle Faculté, celle de théologie et des sciences des religions. « On m'a aidé dès le début des transactions, avant même mon arrivée à Montréal, pour le visa et pour toutes les tracasseries administratives. Vraiment, j'ai été très bien accueilli. »

Isaiah a également apprécié d'être jumelé à un étudiant plus ancien, qui travaille également avec Patrice Brodeur. Originaire du Congo, Roger Alfani l'a mis en contact avec ses nouveaux collègues et lui a donné certains conseils concernant le fonctionnement de l'U de M. Aujourd'hui, Isaiah fait partie d'un groupe qui s'intéresse à la théologie de l'Afrique subsaharienne. Cela lui permet de rencontrer des « frères et sœurs africains » une fois par mois et d'échanger avec eux sur leurs intérêts respectifs.

Isaiah apprécie l'aspect cosmopolite de Montréal : « Il y a beaucoup de diversité, ici : des Africains, mais aussi des ethnies que

je n'avais jamais rencontrées auparavant ! » Isaiah Dada est au Québec pour trois ans. Espérons qu'il pourra réaliser son défi. **AJ**

Sergiu Luca : la tension linguistique

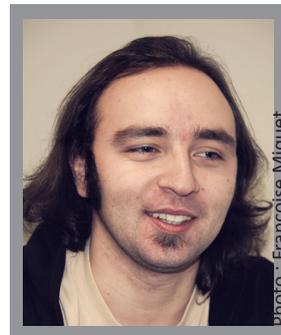


Photo : Françoise Miquet

Sergiu Luca est originaire de Moldavie, ce petit pays situé entre la Roumanie et l'Ukraine. Ayant effectué ses études en Bulgarie dans une université américaine, il a eu accès à des emplois d'été dans le Massachusetts et n'a donc pas eu de choc culturel en arrivant au Québec.

Cependant... « La langue est vraiment un obstacle majeur. J'hésite à poser des questions en présence d'un grand groupe. Heureusement, dans la communauté universitaire, le niveau de langue est élevé, ce qui me permet de bien apprendre le français. » En général, Sergiu, qui étudie en sciences économiques, a trouvé les enseignants plutôt compréhensifs devant ses erreurs de français : « Ils se montrent tolérants pour mes petites fautes à l'écrit, pourvu que les concepts exprimés soient clairs », dit-il. Par contre, invité à souligner des aspects plus problématiques, Sergiu accepte d'aborder un sujet délicat : « J'ai réalisé qu'ici, je me sens coupable quand je parle anglais. Or, le fait que j'utilise parfois cette langue ne signifie pas que je ne m'intéresse pas à la culture québécoise ou que je ne la respecte pas. Pour se faire comprendre, on doit parfois utiliser la langue qu'on maîtrise le mieux. J'aime le Québec, mais cette tension me fait parfois sentir moins à l'aise ici que dans d'autres pays où j'ai séjourné. » **FM**

Narcissa Torres : une profession à rebâtir



Photo : Françoise Miquet

Arrivée au Québec il y a quatre ans, Narcissa Torres s'apprête à travailler comme infirmière, après avoir été médecin puis gestionnaire dans le domaine de la santé dans son pays d'origine, l'Équateur.

Après avoir exercé la médecine en cabinet durant huit années puis géré durant 12 ans des projets dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention de la maladie, Narcissa immigre au Québec en 2008. « J'ai suivi mon mari, qui souhaitait se rapprocher de son pays d'origine, l'Algérie, et pouvoir vivre en français. Je me suis alors rendu compte que je ne pouvais travailler dans mon domaine d'expertise à moins d'appartenir à un ordre professionnel du domaine de la santé et d'avoir la fameuse "expérience de travail canadienne". »

Narcisa s'inscrit alors à des cours intensifs de français afin d'obtenir un certificat qui constituait un prérequis pour accéder aux études supérieures. En 2011, elle termine une maîtrise en administration des services de la santé tout en effectuant, depuis deux ans, un baccalauréat en sciences infirmières. « C'est beaucoup de travail, commente-t-elle. Et pour une étudiante étrangère et adulte, les facteurs de stress sont nombreux, surtout au niveau des études de premier cycle. Entre autres, il est difficile de mettre son expertise professionnelle de côté, de recommencer presque à zéro et de s'adapter à une structure de pensée différente alors qu'on est déjà un professionnel accompli. »

Malgré les nombreux défis, Narcisa persévère et envisage de terminer ses ▶

► études en mai 2012.

N'est-ce pas particulier de devenir infirmière après avoir connu une carrière de médecin dans son pays d'origine ? « Je trouve le contenu de la formation en sciences infirmières très intéressant et complet, et je vois les stages comme des occasions précieuses de comprendre le système de santé et les problématiques populationnelles d'ici », dit-elle. **RP**

Li Juan Xu : faire mentir les préjugés



Li Juan Xu (prononcer Li Khouann Chou), 31 ans, est arrivée de Chine en mars 2008 et, dès l'automne suivant, elle débutait ses cours de francisation. Et elle est déjà en deuxième année de baccalauréat en travail social !

Je sais : alors que je suis plutôt en situation de recevoir de l'aide, je me prépare à aider moi-même des gens bientôt. Mais pourquoi pas ? J'ai reçu beaucoup d'encouragements de mes professeurs et de mon entourage en général. » À en juger par le nombre de personnes qui s'arrêtent pour la saluer dans ce couloir passant de l'U de M, l'étudiante est populaire.

Depuis 2010, dans le cadre des parainages entre étudiants de l'AESE, Li Juan aide déjà une étudiante de première année originaire... de Drummondville ! « C'est vrai qu'elle connaît mieux que moi le français et la société québécoise, mais je suis bien intégrée à l'U de M, et avant d'immigrer, j'avais fait des études universitaires. »

En Chine, Li Juan était assistante administrative dans un collège. Elle et son mari (ils ont maintenant un petit William) voulaient quitter la pollution, la surpopulation... et « le manque de démocratie. Depuis que la Chine a ouvert ses portes, en 1978, nous savons ce qui se passe à l'étranger et nous sommes conscients que dans d'autres pays, il y a davantage de liberté d'expression. Et puis, nous étions curieux de découvrir autre chose. »

Au début, cette liberté d'expression a un peu choqué Li Juan, qui s'étonnait que des étudiants puissent prendre la parole à

tout moment pour dire ce qu'ils pensaient. Et elle est encore surprise quand on l'aborde directement, sans la saluer au préalable. Elle a aimé ses profs de français, et si elle avait un conseil à leur donner, ce serait : « Soyez patients, laissez-nous apprendre à notre rythme. Nous prendrons la parole quand nous serons vraiment prêts ! » Ainsi, Li Juan, une personne sociable qui a de la facilité à apprendre, corrobore les propos de notre collègue Philippe Chaubet sur l'importance de ne pas « perdre la face », mais ajoute : « On voit quand même de plus en plus d'étudiants chinois capables de dire "Non, je ne comprends pas", et même "Je ne suis pas d'accord" ». **FM**

Arturo Monjarás Cruz : une nouvelle langue pour changer de vie



Après son baccalauréat en génie chimique et 16 ans de travail au Mexique, à l'été 2009, Arturo Monjaras Cruz arrive au Québec, à l'âge de 41 ans, avec femme et enfants, et un français de base appris à l'Alliance française.

pris à l'Alliance française.

Une fois ici, il travaille d'abord pour le fabricant de tisanes Trans-herbe, une entreprise québécoise qui importe des plantes produites dans la région de Cuernavaca. Puis, à l'automne 2010, il s'inscrit en bioinformatique à l'Université de Montréal. Un cours sur l'histoire des Croisades lui permet de découvrir qu'au fond, il est plutôt attiré par les sciences sociales. Il est maintenant inscrit à la mineure en sociologie. À son arrivée, la langue lui a posé un problème : « C'est le principal obstacle que j'ai rencontré à l'Université, dit-il. Et c'est encore le plus important, parce que, même si je peux m'exprimer en français et que j'arrive à me faire comprendre, il me faut davantage de temps pour prendre des notes ».

Arturo parle en termes plutôt élogieux de l'attitude des enseignants : « Ils sont conscients de la diversité culturelle présente dans la salle de cours. Ils sont patients et respectueux ; ils parlent plus lentement si on le leur demande et sont toujours disposés à nous aider. En sciences humaines et sociales,

il y a beaucoup de travaux écrits. Souvent, les enseignants tiennent compte du fait que certains ne sont pas francophones dans leur manière de corriger les travaux et les examens. » Un bémol : « Les Québécois sont toujours prêts à aider les autres, mais les jeunes sont moins conscients des difficultés que nous avons avec la langue ».

À propos de cette problématique de la langue, Arturo conclut : « L'Université dispose d'outils offerts par le Centre de communication écrite et les ateliers de la Bibliothèque. On devrait en faire davantage la publicité, pas seulement auprès des étudiants qui arrivent directement de l'étranger, mais aussi auprès des immigrants comme moi qui se sont installés ici ». **MSB**

Wang Lei : chanter au Québec



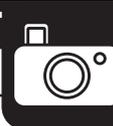
Lorsque Wang Lei est arrivée à Montréal, elle n'a pas eu de choc : « Je viens d'une ville moderne du Nord de la Chine où le climat ressemble à celui du Québec ». Pour cette étudiante aussi, c'est

la langue qui constitue le plus grand défi.

Wang Lei l'admet : elle a encore du mal à s'exprimer en français. La colocataire québécoise qui est venue habiter avec elle sera doublement bienvenue. L'étudiante brandit le petit dictionnaire électronique que l'on voit souvent des étudiants chinois manipuler pendant les cours : « Notre plus grand problème, c'est le vocabulaire », dit Wang Lei, qui, comme Li Juan, souligne l'importance de la patience et de la gentillesse chez les enseignants : « J'ai eu un enseignant pas sympathique, eh bien, je n'ai pas progressé dans ce cours-là ».

Le rêve de Wang Lei, c'est de devenir chanteuse d'opéra. Dans le cadre de ses études de chant classique à l'U de M, elle apprend la diction de l'italien et de l'allemand. « La prononciation de l'allemand est aussi difficile que celle du français ! » dit-elle en riant. **FM**





Entrepreneure et chargée de formation pratique Dring dring, un succès retentissant signé Annie Legroulx

par YASMINA EL JAMAI

L'excellence du travail d'Annie Legroulx lui a valu d'être lauréate du Concours provincial ARISTA 2010. Les prix et les distinctions ne lui déplaisent pas, mais cette jeune entrepreneure est aussi motivée par le fait que ses sonnettes « illuminent la vie des gens », comme on le lui a souligné à maintes reprises.

Des centaines de sonnettes de vélo multicolores décorent l'atelier qu'Annie Legroulx me fait découvrir, en plein cœur du Plateau Mont-Royal. Un panaché de tons qui égalaient les lieux de la même manière que le sourire éclatant de cette Montréalaise de 36 ans, à la tête de Dring dring depuis 2005.

En plus d'être chef d'entreprise et mère de deux enfants, Annie Legroulx est chargée du volet Formation pratique du cours Idéation et production (Atelier HEC) depuis l'automne dernier.

Annie partage généreusement avec ses étudiants son expérience d'entrepreneure, sa passion pour le design et les connaissances acquises lors de ses études au baccalauréat en design de l'environnement de l'UQAM. « Je leur présente mon parcours d'entrepreneure de A à Z et je réponds à leurs questions en vue d'améliorer leurs produits. J'essaie de leur transmettre ma passion pour l'entrepreneuriat », déclare-elle avec conviction.



Dring dring ou le parcours d'une conquérante

La détermination d'Annie Legroulx transparaît dans tout ce qu'elle accomplit. En 2004, elle dénicher une sonnette en métal après moult recherches pour assurer la protection de son bébé installé à l'arrière de son vélo. Sa créativité l'amène tout naturellement à peindre la sonnette, ce qui suscite immédiatement un vif intérêt dans son entourage : ils en veulent tous ! Annie s'installe alors sur son balcon et peint 200 sonnettes de vélo qu'elle expose durant un événement, histoire de tester la demande. Non seulement elle les écoule toutes rapidement, mais les acheteurs de boutiques de cadeaux et de musées lui en réclament d'autres !

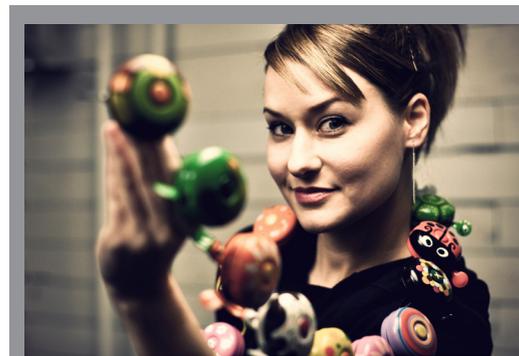
Un signe du destin qu'Annie sait reconnaître : après avoir achevé son plan d'affaires – réalisé avec l'aide du Service

d'aide aux jeunes entrepreneurs – et avoir remporté en 2005 tous les prix et les distinctions en entrepreneuriat du Québec, elle installe son entreprise dans un atelier et engage des peintres qui reproduisent ses créations sur des sonnettes à l'aide de peinture de bonne qualité et respectueuse de la santé, c'est-à-dire sans solvants ni émanations toxiques. Le succès est immédiat, et les boutiques locales s'arrachent ces « grelots » personnalisés aux couleurs vives. La demande s'accroît. Des douzaines de journaux et de magazines augmentent la popularité des fameuses sonnettes. L'effet boule de neige est tel que la production de masse semble devenue incontournable...



Une stratégie d'affaires bien élaborée

Malgré ce succès, Annie Legroulx ne perd pas de vue ses objectifs : « Je ne voulais pas de production à la chaîne qui m'aurait obligée à gérer une usine plutôt qu'un atelier. J'ai alors décidé d'accorder une licence de distribution à une entreprise new-yorkaise, Kikkerland Design, pour la production et la distribution d'une vingtaine de modèles de sonnettes dans plus de 50 pays ». Une stratégie d'affaires très judicieuse qui a garanti la pérennité de Dring dring, tout en permettant à la jeune femme de continuer à agir en tant que directrice artistique. Dring dring a le vent en poupe : en 2011, plus de 40 000 sonnettes ont été vendues.



Annie Legroulx

En affaires, on ne parle pas assez de créativité, déplore Annie Legroulx. Pourtant, c'est elle qui nous permet de nous adapter et de trouver de nouvelles solutions.



La force de la pulsion créative

Annie Legroulx ne se repose pas sur ses lauriers pour autant. Sa passion pour la conception et l'innovation est trop forte pour qu'elle se limite à des sonnettes.

Au moment de notre entretien, elle travaillait à la conception de quatre nouveaux produits qu'elle garde secrets et qui n'ont rien à voir avec le cyclisme. Cette femme méthodique et débordante de vitalité veut miser sur le succès de Dring dring pour capter l'attention de nouveaux réseaux de distribution et commercialiser ses nouveaux produits. Elle trouvera ensuite d'autres idées, et puis d'autres encore...

Après tout, la première passion d'Annie est la création et l'amélioration de produits et de concepts existants. À tel point qu'elle ne peut observer les objets qui l'entourent sans réfléchir à une façon de les améliorer. « En affaires, on ne parle pas assez de créativité, déplore-t-elle. Pourtant, c'est elle qui nous permet de nous adapter et de trouver de nouvelles solutions. Entrepreneuriat et créativité devraient aller de pair. C'est cela que Montréal devrait exporter ! »



Photos : dringdring

SOIRÉE BULLES

MERCREDI 28 MARS DE 17 H À 19 H :

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LIEU : CAFÉ SATELLITE, À CÔTÉ DU CAFÉ LA BRUNANTE,
PAVILLON JEAN-BRILLANT, 1^{ER} ÉTAGE

DES GRIGNOTINES ET DES BOISSONS
VOUS SERONT OFFERTES

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE À CETTE SOIRÉE
STIMULANTE ET FESTIVE !

WWW.SCCUM.UMONTREAL.CA